



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 juin 2025  
Français  
Original : anglais

---

## Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

Points 13 f) et g) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives  
au programme et autres questions :**

**Pays d'Afrique sortant d'un conflit  
Développement durable au Sahel**

## **Mise en œuvre d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud et à la région du Sahel par les organismes des Nations Unies**

### **Rapport du Secrétaire général\***

#### *Résumé*

Soumis en application des décisions 2024/344 et 2024/345 du Conseil économique et social, le présent rapport donne un aperçu des efforts déployés par les organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud et à la région du Sahel du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025.

---

\* Le présent rapport a été soumis en retard afin que puissent y figurer les informations et les données les plus récentes.



## I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la décision 2024/344 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil avait prié le Secrétaire général de lui présenter pour examen, à sa session de 2025, un rapport sur la mise en œuvre d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies. Par la suite, dans sa décision 2024/345, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa session de 2025, de la manière dont les organismes des Nations Unies apportaient un appui intégré, cohérent et coordonné à la réalisation du développement durable dans la région du Sahel.

2. Alors que les deux contextes se caractérisent par des crises prolongées et des problèmes structurels profonds – notamment l'instabilité politique, les chocs économiques, les conflits et les perturbations liées au climat – le rapport souligne non seulement l'ampleur et la persistance de ces difficultés, mais aussi la résilience des populations locales et les progrès tangibles accomplis grâce au soutien des organismes des Nations Unies. Au Soudan du Sud, malgré l'aggravation de la situation humanitaire, le retard des réformes politiques et la fragilité économique, les organismes des Nations Unies ont élargi les modèles de coordination par zone dans les États stratégiques, appuyé le processus de révision de la Constitution et contribué à intégrer les activités humanitaires et les activités de développement et de consolidation de la paix pour répondre aux besoins locaux. Au Sahel, le système des Nations Unies a enregistré des avancées en mettant en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, notamment en élargissant l'accès à la sécurité alimentaire, à la santé maternelle et aux infrastructures résilientes face au climat, au moyen d'initiatives nationales et régionales coordonnées. Ces efforts ont permis de renforcer la gouvernance, la paix et la sécurité, la résilience climatique et le développement partagé, notamment dans le cadre de nouveaux partenariats avec les autorités nationales, les organisations régionales et la société civile.

## II. Soudan du Sud

3. Au cours de la période considérée, le Soudan du Sud s'est retrouvé à l'intersection de multiples crises – humanitaire, économique, politique, sécuritaire et environnementale – qui l'ont frappé simultanément. Depuis novembre, le Président de la République du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, a révoqué et reconduit un certain nombre de responsables à des postes clés, ce qui a été critiqué par plusieurs groupes d'opposition. Les tensions politiques entre les parties à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud se sont progressivement intensifiées, aggravant le conflit qui oppose les Forces sud-soudanaises de défense du peuple aux forces d'opposition dans de nombreuses régions du pays. Les efforts déployés actuellement aux niveaux régional et international pour assurer une médiation et maintenir le processus de paix sur la bonne voie se sont enlisés, l'Initiative Tumaini ayant été ajournée le 20 février 2025 par le Président de la République du Kenya, William Ruto, à la demande du Gouvernement sud-soudanais, sans qu'aucun progrès n'ait été accompli.

4. L'escalade de la violence et de l'instabilité s'est manifestée par des affrontements et l'arrestation de plusieurs personnalités ou dirigeants, notamment dans les États du Haut-Nil, de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Occidental, ce qui a suscité des inquiétudes aux niveaux régional et international. L'arrestation du Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, Riek Machar, et d'autres responsables de l'opposition de premier plan a donné lieu à une vague de réactions et d'accusations alertant sur le fait que le processus de paix était menacé, les groupes d'opposition réclamant l'abrogation de l'accord de paix et la suspension des

mécanismes de sécurité jusqu'à ce que les responsables de l'opposition soient libérés. Malgré ces revers, les représentants des autorités ont réaffirmé leur engagement à éviter un retour à un conflit de grande ampleur.

5. En septembre 2024, les parties à l'Accord revitalisé sont convenues de prolonger la période de transition une quatrième fois, du 22 février 2025 au 22 février 2027, les élections étant reprogrammées pour décembre 2026<sup>1</sup>. L'année 2024 a vu peu de progrès accomplis dans les activités des principales institutions techniques et électorales, à savoir la Commission nationale de révision de la Constitution, le Conseil des partis politiques et la Commission électorale nationale<sup>2</sup>. Des dispositions essentielles de l'Accord revitalisé restent en suspens, notamment celles relatives au processus d'élaboration d'une constitution permanente, aux élections nationales, aux arrangements transitoires en matière de sécurité, à la gestion des finances publiques, à la reconstruction et à la justice transitionnelle.

6. La situation humanitaire demeure catastrophique au Soudan du Sud et des millions de personnes ont besoin d'aide de toute urgence. D'après le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025 pour le pays, lancé en décembre 2024, environ 9,3 millions de personnes (69 % de la population) ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre, notamment de nourriture, d'abris et de soins de santé<sup>3</sup>. Dans le cadre du Plan, 5,4 millions de personnes sont prioritaires, dont 1,23 million de personnes déplacées dans leur pays, 680 000 réfugiés et 440 000 rapatriés. Au 24 mars 2025, 10,5 % des 1,7 milliard de dollars nécessaires avaient été récoltés<sup>4</sup>. Entre septembre et décembre 2024, la population des personnes déplacées a augmenté de 8,15 %, passant de 1,84 million à 1,99 million<sup>5</sup>. En outre, plus de 548 430 réfugiés et 3 903 personnes ont cherché refuge au Soudan du Sud en 2025<sup>6</sup>. Parmi les personnes réfugiées et demandeuses d'asile, 64 351 (40 804 femmes et 23 547 hommes) ont été recensées comme ayant des besoins spécifiques. Parmi elles, 20 % sont des personnes handicapées, la majorité résidant dans le nord du Soudan du Sud.

7. L'économie du Soudan du Sud reste caractérisée par une inflation croissante (l'indice global des prix à la consommation s'étant établi à 181,27 en mars 2025<sup>7</sup>), la faiblesse de ses cadres de transparence et d'application du principe de responsabilité, la dépréciation de la livre sud-soudanaise et la baisse des recettes publiques, entraînant des arriérés de salaires de 11 à 12 mois pour les fonctionnaires et les membres des forces organisées. En janvier 2025, le Gouvernement sud-soudanais a annoncé la reprise de la production pétrolière dans l'État du Haut-Nil, d'où il tire 70 % des recettes pétrolières, à la suite de la levée de la force majeure par le Gouvernement soudanais. Alors que la production redémarre, les partenaires pétroliers ont demandé au Gouvernement de combler les lacunes relevées au niveau des évaluations de la sécurité dans les zones d'exploitation, des évaluations et des rapprochements des quantités de brut, et des problèmes relatifs aux appels de fonds.

8. Le 25 novembre 2024, le Président de la République du Soudan du Sud a promulgué le budget de l'exercice 2024/25. Le budget approuvé, qui s'élève à 4 200 milliards de livres sud-soudanaises (environ 1,651 milliard de dollars), présente un déficit de 46 %, soit 1 900 milliards de livres sud-soudanaises (758 millions de dollars). Le budget pour 2024/25 est inférieur de 22 % à celui de l'exercice 2023/24.

<sup>1</sup> Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, rapport n° 025/24, janvier 2024.

<sup>2</sup> Voir <https://press.un.org/en/2025/sc15989.doc.htm>.

<sup>3</sup> Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « South Sudan : humanitarians appeal for \$1.7 billion to assist 5.4 million people in need », 16 décembre 2024.

<sup>4</sup> Voir <https://fts.unocha.org/plans/1223/summary>.

<sup>5</sup> Voir <https://dtm.iom.int/south-sudan>.

<sup>6</sup> Voir <https://data.unhcr.org/en/country/ssd>.

<sup>7</sup> Voir <https://nbs.gov.ss/wp-content/uploads/2025/04/CPI-for-Mar-2025.pdf>.

Le Gouvernement prévoit d'obtenir 50 % des recettes totales de sources non pétrolières, ce qui est nettement plus élevé que les 13 % prévus dans le budget de l'exercice 2023/24. Il compte financer ce déficit par des dons et des emprunts extérieurs.

9. La livre sud-soudanaise s'est fortement dépréciée, de plus de 400 %, sur le marché des changes non officiel, où l'on est passé de 1 260 livres sud-soudanaises pour un dollar le 2 janvier 2024 à 5 800 livres sud-soudanaises pour un dollar le 25 mars 2025. Le taux de change officiel s'est progressivement rapproché du taux non officiel, passant de 1 092 livres sud-soudanaises pour un dollar en janvier 2024 à 4 525 livres sud-soudanaises pour un dollar en mars 2025.

## A. Principaux problèmes de développement du Soudan du Sud

10. En juillet 2024, l'équipe de pays des Nations Unies a aidé le Gouvernement sud-soudanais à présenter son premier examen national volontaire pour 2024 au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Si l'examen a mis en évidence les étapes clés franchies dans l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans de développement, les politiques, le budget et les systèmes de suivi et d'évaluation nationaux, il a également permis de constater les progrès limités accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

11. Les progrès concernant l'objectif de développement durable n° 1 marquent le pas. Sur les quelque 12,4 millions de personnes vivant au Soudan du Sud, on estime à plus de 8 millions le nombre d'entre elles qui sont en proie à l'extrême pauvreté et ont besoin de plus ou moins d'aide humanitaire. Le taux de pauvreté aurait augmenté pour atteindre 84 % en 2023, les projections indiquant qu'il serait encore plus haut en 2024, à 92 %<sup>8</sup>.

12. Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) reste le plus faible de la région, bien qu'il soit passé de 27 % en 2008 à 34,5 % en 2022<sup>9</sup>. Les problèmes de rétention et de rémunération des enseignantes et enseignants, y compris les retards de paiement des salaires, restent un obstacle à l'accès à l'éducation. Le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) est de 47,9 %, les chiffres étant légèrement inférieurs pour les filles et les jeunes femmes (47,4 %) par rapport aux garçons et aux jeunes hommes (48,4 %). Plus de 2,8 millions d'enfants – dont 53 % de filles<sup>10</sup> – ne sont pas scolarisés<sup>11</sup>.

13. Sous l'effet de chocs multiples, notamment les inondations généralisées, les violences infranationales, le conflit au Soudan, les déplacements de population et l'aggravation de la crise économique, la situation en termes de sécurité alimentaire reste grave. Plus de 7,7 millions de personnes connaissent une insécurité alimentaire et une malnutrition graves, avec des niveaux alarmants de retard de croissance et d'émaciation chez les enfants<sup>12</sup>, dont environ 31 000 rapatriés sud-soudanais qui risquaient de se retrouver dans une situation de catastrophe ou de famine, soit la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, entre décembre

<sup>8</sup> Voir <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099031825031520159/pdf/P500556-9f568594-b30c-4fcc-bb7a-b96df92ed5fd.pdf>.

<sup>9</sup> Voir <https://hlpf.un.org/countries/south-sudan/voluntary-national-reviews-2024>.

<sup>10</sup> Voir [www.unicef.org/southsudan/invest-education-invest-teachers-invest-futur](http://www.unicef.org/southsudan/invest-education-invest-teachers-invest-futur).

<sup>11</sup> Voir [www.radiotamazuj.org/en/news/article/q-a-with-over-3-million-children-out-of-school-in-south-sudan-we-must-work-together-to-protect-children-save-the-children-boss](http://www.radiotamazuj.org/en/news/article/q-a-with-over-3-million-children-out-of-school-in-south-sudan-we-must-work-together-to-protect-children-save-the-children-boss).

<sup>12</sup> Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « South Sudan : humanitarian needs and response plan », décembre 2024.

2024 et mars 2025. Ce nombre devrait augmenter d'avril à juillet 2025, pendant la période de soudure.

14. Le Soudan du Sud est aux prises avec une épidémie de choléra, dont les cas se propagent dans tout le pays. Au 23 mars 2025, 42 308 cas et 759 décès avaient été signalés dans 42 comtés répartis dans 9 États et 2 régions administratives. Le Ministère de la santé, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de partenaires, a administré 3 928 962 doses de vaccin anticholérique oral, touchant ainsi 92,3 % de la population cible. Des campagnes de vaccination se poursuivent dans d'autres zones touchées. Par ailleurs, le 7 février, le Ministère de la santé a déclaré une épidémie de variole simienne (mpox) à Djouba. Au 20 mars, six cas de mpox confirmés en laboratoire avaient été signalés à Djouba et sur le site de protection des civils de Malakal.

15. Le budget national pâtit, entre autres, d'une assiette fiscale étroite, de difficultés dans les systèmes de gestion des finances publiques et d'une prise en compte limitée des questions de genre, les fonds alloués aux services de base étant insuffisants. Chaque exercice, on observe des divergences entre les allocations budgétaires, l'exécution du budget et les dépenses effectives. Le renforcement des capacités de contrôle budgétaire est essentiel pour promouvoir la transparence et l'équité des allocations budgétaires.

16. Depuis des années, la fourniture de services sociaux est fortement tributaire des contributions des donateurs, ce qui hypothèque la durabilité et affaiblit les capacités nationales en matière de conception, de mise en œuvre et de contrôle des politiques, y compris la production et l'utilisation de données. Les crises budgétaire et économique en cours, associées aux réductions du financement accordé par les donateurs, menacent de porter atteinte aux services essentiels encore davantage.

17. Les infrastructures énergétiques restent sous-développées. En 2023, on estime que seulement 5,4 % de la population avait accès à l'électricité<sup>13</sup>. L'accès à la cuisson propre est également extrêmement limité. En 2023, la proportion de la population desservie par les réseaux mobiles et celle des utilisateurs d'Internet ont stagné, s'établissant 30 % et 17 % respectivement<sup>14</sup>.

18. Seulement 2 % des 20 000 km du réseau routier sud-soudanais est asphalté<sup>15</sup>, ce qui entrave le commerce et l'intégration des marchés, ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire en temps voulu. L'insuffisance des infrastructures de transport et de communication donne également lieu à une marginalisation persistante et à l'inégalité des chances sur les plans économique et social.

19. Les engagements relatifs à la réforme du secteur de la sécurité, au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, à la lutte contre la violence de proximité, au désarmement civil volontaire et à la gestion des armes et des munitions restent en suspens en raison de la méfiance politique entre les principaux signataires, du manque de transparence et des contraintes de financement. L'accès à la justice, la protection des droits humains et l'état de droit sont entravés par les manquements au principe de responsabilité et les capacités limitées des institutions chargées de l'application de la loi, ce qui contribue à des taux élevés de détention arbitraire.

20. Le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a retenu l'objectif de développement durable n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces) comme « catalyseur » permettant d'engendrer des progrès dans la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable au Soudan du Sud. Toutefois, les progrès

<sup>13</sup> Agence internationale de l'énergie et al., *Tracking SDG 7 : The Energy Progress Report 2023* (Washington, Banque mondiale, 2023).

<sup>14</sup> Voir <https://hlpf.un.org/countries/south-sudan/voluntary-national-reviews-2024>.

<sup>15</sup> Voir <https://reliefweb.int/report/south-sudan/south-sudans-road-out-hunger>.

restent fragiles, menacés par la violence infranationale et la crise économique qui perpétue une pauvreté généralisée.

21. La Stratégie nationale de développement révisée (2021-2024) est alignée à la fois sur l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons de l'Union africaine et sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et met l'accent sur la paix, la gouvernance, les institutions responsables, la diversification économique, la résilience, la croissance économique, la fourniture de services sociaux de base et l'autonomisation des femmes et des jeunes. La Stratégie a expiré en juin 2024 et on attend toujours du Gouvernement une communication officielle sur sa prolongation.

## **B. Démarche et action des organismes des Nations Unies**

22. Le système des Nations Unies pour le développement a formulé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2025), qui définit clairement l'offre collective du système des Nations Unies à l'appui des priorités du pays dans tous les domaines. En accord avec le Gouvernement, le Plan-cadre de coopération a été prolongé d'un an jusqu'en décembre 2026. En août, l'équipe de pays des Nations Unies est convenue de redoubler d'efforts dans quatre domaines prioritaires pour assurer un développement durable et prévenir toute nouvelle dégradation de la situation dans le pays, à savoir : a) la gouvernance, un environnement favorable et le renforcement d'institutions ; b) la sécurité alimentaire et la diversification des moyens de subsistance ; c) l'environnement, la préservation, la durabilité et l'adaptation aux changements climatiques ; d) la santé et l'éducation.

23. En septembre 2024, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale a organisé, en collaboration avec le Bureau de la Coordinatrice résidente, un atelier de consultation nationale de haut niveau pour les préparatifs du Sommet de l'avenir. Les participantes et participants ont souligné qu'il était urgent d'autonomiser les jeunes et les femmes et de créer un environnement propice à leur participation active aux processus de développement social, politique, économique et national. Le Gouvernement s'est engagé à travailler avec les organismes des Nations Unies et les partenaires pour mettre en application les engagements et les recommandations issus du Sommet de l'avenir et du Pacte pour l'avenir.

24. En 2024, le Fonds pour la consolidation de la paix a aidé le Gouvernement à élaborer une stratégie nationale sur la jeunesse et la paix et la sécurité et à faire avancer la promulgation des lois établissant la Commission vérité, réconciliation et apaisement et l'Autorité d'indemnisation et de réparation. Le Fonds a également fourni un soutien technique à la Commission nationale de révision de la Constitution et appuyé le renforcement de ses capacités institutionnelles, et a accompagné l'élaboration de chartes des femmes et des jeunes sur le processus constituant. Le Fonds a approuvé cinq nouveaux projets pour le Soudan du Sud, d'une valeur de 11 millions de dollars.

25. Avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Soudan du Sud a participé à la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre une stratégie de négociation pour la session afin d'énoncer clairement ses priorités nationales en matière de climat. Cela a débouché sur une mission de la Directrice exécutive du Fonds vert pour le climat visant à créer des possibilités de faire coïncider les priorités du Soudan du Sud avec les mécanismes de financement du Fonds afin d'accélérer l'action climatique.

26. En 2024, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'équipe de pays des Nations Unies ont eu recours à des services d'experts en sécurité climatique afin d'intégrer l'action en matière de climat, de paix et de sécurité dans

leurs opérations pour faire face aux conflits provoqués par le climat. Ces initiatives ont permis de renforcer la coexistence pacifique et la résilience climatique grâce à des interventions adaptées, au renforcement des capacités du personnel et des partenaires et à une conception des dialogues et de la protection des civils qui tiennent compte des questions de genre.

27. En 2024, l'UNICEF a collaboré avec les organismes des Nations Unies pour aider le Gouvernement à organiser un examen conjoint du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, dans le prolongement de l'initiative des chefs d'État et du pacte sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène signé par le Président. L'UNICEF a également collaboré avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OMS pour aider le Gouvernement à élaborer un plan de travail national visant à renforcer la nutrition et à garantir la mise en œuvre efficace du système de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2024 et la réalisation de l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour la malnutrition aiguë.

28. En 2024, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire ont approuvé une stratégie de mise en œuvre à l'échelle du système pour la période 2025-2029 portant sur la protection contre l'exploitation, les atteintes et le harcèlement sexuels, ainsi que le passage d'un groupe de travail sur la protection contre l'exploitation sexuelle à un réseau global. L'équipe de pays des Nations Unies a également adopté des lignes directrices visant à organiser officiellement l'application du principe de responsabilité pour l'intégration systématique de la protection contre l'exploitation sexuelle dans tous les programmes, ainsi qu'un plan d'action annuel pour 2025 visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

29. En 2024, la FAO et la MINUSS ont aidé le Ministère des terres, du logement et du développement urbain, la Commission foncière du Soudan du Sud, le Ministère du genre, de l'enfance et de l'aide sociale et le Bureau national de statistique à mener une évaluation juridique en rapport avec l'indicateur 5.a.2 associé aux objectifs de développement durable, qui concerne la proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres. Par la suite, le rapport du Soudan du Sud sur la promotion des droits des femmes à la terre et à la propriété a été soumis au pôle économique pour approbation. De plus, la FAO a soutenu l'examen du projet de politique foncière du Soudan du Sud par le Comité permanent spécialisé dans les questions relatives aux terres et aux infrastructures physiques et l'Assemblée législative nationale provisoire lors d'une séance ordinaire du Parlement en novembre 2024.

30. En 2024, la coordination par zone s'est révélée être un mécanisme clé pour fournir des réponses intégrées afin d'améliorer la cohérence entre les piliers de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix au Soudan du Sud. Dirigé par des responsables locaux en poste dans les États stratégiques du Haut-Nil (avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), de l'Unité [avec le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)], et du Bahr el-Ghazal occidental (avec le soutien du PNUD), le modèle de coordination par zone rassemble les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix pour qu'ils mènent des évaluations conjointes et planifient et mettent en œuvre des interventions spécialement adaptées au contexte. Même si les responsables de zone bénéficient de l'appui de différents organismes des Nations Unies, ils jouent le rôle de facilitateurs neutres sous la coordination générale du Bureau de la Coordinatrice résidente, garantissant ainsi la cohérence et l'impartialité de l'action. En faisant le lien entre l'aide humanitaire immédiate et les efforts de développement et de consolidation de la paix à long terme, la coordination par zone favorise

l'appropriation des programmes par les populations locales, renforce la coordination et jette les bases d'un relèvement à long terme et du renforcement de la résilience.

31. En 2024, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a aidé le Ministère du genre, de l'enfance et de l'aide sociale et le Ministère de la consolidation de la paix à élaborer un nouveau plan d'action national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, relative aux femmes et à la paix et à la sécurité. L'aide apportée a consisté en une analyse de 27 textes législatifs nationaux sous l'angle des questions de genre et en l'adoption de la charte des femmes du Soudan du Sud, qui permet aux femmes et aux filles de dialoguer avec la Commission nationale de révision de la Constitution reconstituée et de faire connaître leurs principales priorités pour la constitution permanente<sup>16</sup>.

32. En 2024, la MINUSS et le PNUD ont formé des fonctionnaires nationaux aux réformes du secteur de la sécurité, à la rédaction de lois et à la réforme des prisons. Ils ont également soutenu les tribunaux itinérants dans les zones reculées et facilité les dernières consultations en vue de l'achèvement du rapport du Comité de réforme judiciaire.

33. En 2024, suivant la démarche de l'Unité d'action des Nations Unies, on a continué à se concentrer sur l'application de l'Accord revitalisé grâce au soutien du fonds d'affectation spéciale pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience au niveau infranational. Le fonds s'est efforcé de collaborer avec diverses parties prenantes, notamment les donateurs, la société civile, les services de l'État et les organismes des Nations Unies, afin de parvenir à une paix durable et d'accélérer la réalisation du Programme 2030. Il a permis à 5 664 personnes vulnérables, dont 1 894 femmes et 3 797 jeunes, de se prendre en charge en créant des moyens de subsistance et un système d'épargne volontaire. En outre, 552 femmes et 799 jeunes à risque se sont vu offrir des possibilités d'emploi et d'évolution professionnelle.

### **C. Action et appui des organismes des Nations Unies en faveur du Soudan du Sud : les prochaines étapes**

34. Les organismes des Nations Unies continueront de contribuer à la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération afin de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, en poursuivant les lignes d'action suivantes :

a) Élaborer et exécuter avec le Gouvernement des programmes conjoints sur les systèmes alimentaires, la santé, l'éducation et l'action climatique et soutenir la mise en œuvre des engagements et des recommandations issus du plan de sauvetage des objectifs de développement durable de 2023 pour le Soudan du Sud, de l'examen national volontaire réalisé par le Soudan du Sud en 2024 et du Sommet de l'avenir ;

b) Appuyer la consolidation de la paix dans le cadre de projets du Fonds pour la consolidation de la paix et de la poursuite de la collaboration avec la Commission de consolidation de la paix, en s'attachant à promouvoir un développement inclusif qui garantisse la participation véritable des femmes et des jeunes au processus politique et à la consolidation de la paix, y compris à des fonctions de responsabilité ;

c) Renforcer les initiatives de territorialisation et de décentralisation en développant les programmes fondés sur une coordination par zone qui associent la création de solutions durables et l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base à l'aide humanitaire vitale ;

<sup>16</sup> <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/06/south-sudan-womens-charter>.

d) Renforcer les mécanismes de coordination en mettant en œuvre une approche par portefeuille à l'échelle du système des Nations Unies entre l'équipe de pays des Nations Unies, l'équipe de pays pour l'action humanitaire et la MINUSS, et promouvoir la territorialisation avec les homologues du Gouvernement et les partenaires au niveau national et au niveau des États afin d'exploiter les synergies, de favoriser l'appropriation des programmes par le pays et d'améliorer l'efficacité et la collaboration ;

e) Donner la priorité aux investissements porteurs dans la lutte contre la violence locale, la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité à l'appui de l'Accord revitalisé ;

f) Promouvoir la hausse des investissements dans les systèmes de données, les infrastructures, l'innovation, la gestion des risques, la recherche et la technologie, notamment la transition numérique et la gouvernance électronique, ainsi que l'augmentation du financement public pour renforcer la prestation de services et améliorer les résultats en matière de développement ;

g) Assurer la pleine participation du Gouvernement et son rôle prépondérant à chaque étape du cycle du Plan-cadre de coopération, à savoir la planification, l'exécution, le suivi et l'établissement de rapports, en conformité avec la stratégie nationale de développement révisée et les priorités nationales de développement ;

h) Travailler avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes pour faciliter l'adoption de politiques et de textes de loi clés qui sont bloqués à l'Assemblée législative nationale provisoire, au Conseil des ministres ou à la Présidence.

## D. Recommandations

35. Les États Membres souhaiteront peut-être examiner les recommandations suivantes pour soutenir la mise en œuvre d'un appui intégré, cohérent et coordonné des organismes des Nations Unies au Soudan du Sud, étant donné qu'il faut d'urgence renforcer les acquis, transposer à une plus grande échelle les solutions qui donnent des résultats avérés sur le terrain et s'appuyer sur les efforts de renforcement de la confiance pour infléchir plus efficacement la trajectoire de développement du pays et inverser les tendances à l'aggravation de la situation :

a) Réaffirmer et soutenir l'appel du Secrétaire général à une désescalade urgente des tensions, à la libération immédiate des détenus politiques, au respect de l'Accord sur la cessation des hostilités, la protection des civils et l'accès humanitaire, et encourager toutes les parties à préserver l'Accord revitalisé ;

b) Accélérer la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en tant que soubassement permettant d'accroître les résultats et de réaliser des progrès stratégiques porteurs de changement en vue de la réalisation du Programme 2030, et favoriser la stabilité, réduire les vulnérabilités à long terme et diminuer le risque de crises récurrentes en s'attaquant aux causes profondes des conflits et en promouvant la confiance, la responsabilité et la répartition équitable des ressources ;

c) Investir dans des solutions de développement durable à long terme qui s'appuient sur les acquis. En outre, tirer parti des transitions clés pour faire face aux chocs climatiques, faire progresser l'innovation et la connectivité, améliorer l'accès aux énergies durables, transformer les systèmes alimentaires, créer des emplois décents, améliorer la formation professionnelle, étendre la prestation de services et renforcer la gouvernance et l'état de droit ;

d) Soutenir les dispositions prises par le Gouvernement pour accélérer les réformes de la gestion des finances publiques, améliorer la transparence et la responsabilité et diversifier l'économie afin d'augmenter les recettes intérieures non pétrolières au profit des services de base, des infrastructures et des systèmes de données ;

e) Encourager la participation effective des femmes et des jeunes à la vie politique, sociale et économique et à tous les processus décisionnels, en défendant la prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire, le renforcement des institutions et des capacités, ainsi que par des programmes de réintégration et un soutien aux sociétés coopératives ;

f) Mobiliser un financement accru et prévisible pour le développement des pays les moins avancés, notamment au moyen de financement à des conditions concessionnelles, d'un allègement de la dette et de mécanismes de financement novateurs ; tirer le meilleur parti des rencontres mondiales, notamment la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, galvaniser la volonté politique et mobiliser des ressources.

### III. Région du Sahel

#### A. Contexte

##### Développement durable

36. Les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 au Sahel restent limités par rapport à d'autres régions du monde. Certains indicateurs ont enregistré des améliorations, mais d'importants problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne la sécurité humaine, la gouvernance, l'insécurité alimentaire et la résilience climatique<sup>17</sup>. Au cours des deux dernières décennies, la disponibilité de l'eau dans le Sahel a chuté de plus de 40 %, en grande partie à cause des chocs climatiques et des conflits récurrents, qui ont pesé sur les infrastructures hydrauliques et l'accès aux sources d'eau et provoqué des déplacements de population. Seulement 72 % de la population a accès à l'eau potable, contre 90 % au niveau mondial, environ 96 millions de personnes se retrouvant donc sans approvisionnement adéquat en eau.

37. La région du Sahel<sup>18</sup> a continué de suivre des trajectoires de développement différentes, marquées par une croissance économique modeste, des vulnérabilités structurelles et des difficultés persistantes en matière de développement humain. Les résultats des pays varient considérablement. Le Niger devrait connaître une forte croissance de son produit intérieur brut (PIB), de 6,6 %, en 2025, grâce à l'augmentation des exportations de pétrole permise par un oléoduc nouvellement mis en service reliant le pays au Bénin et à la levée des sanctions économiques par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Au Tchad, la croissance du PIB s'est établie à 1,5 % en 2024, et devrait atteindre 1,7 % en 2025 et 3,3 % en 2026, à la faveur de la production pétrolière<sup>19</sup>. Malgré les tensions

<sup>17</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain au Sahel 2023 : énergie durable pour la sécurité économique et climatique au Sahel* (New York, 2024).

<sup>18</sup> Aux fins du présent rapport, la région du Sahel couvre les 10 pays sahéliens visés par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (2013) et son Plan d'appui (2018), à savoir le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad.

<sup>19</sup> Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale : un moment crucial dans un contexte de réorientations des politiques publiques* (Washington, 2025) ; FMI,

électorales, le Sénégal a fait preuve de résilience, la croissance du PIB ayant atteint 6,7 % en 2024 et devant s'élever jusqu'à 8,4 % en 2025, selon les prévisions, grâce à la production d'hydrocarbures<sup>20</sup>. Selon les projections, le PIB du Cameroun devrait croître de 3,6 % en 2025 et de 4,0 % en 2026. La Guinée reste l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec une croissance attendue de 7,1 % en 2025 et de 10,6 % en 2026, en grande partie grâce aux activités minières. La Mauritanie a enregistré une croissance du PIB de 5,1 % en 2024, contre 6,5 % en 2023. La croissance devrait atteindre 5,1 % en moyenne sur la période 2025-2027, grâce au lancement de la production et des exportations de gaz dans le cadre du projet Grand Tortue Ahmeyim. Cet essor pourrait être contrebalancé en partie par la baisse de la production d'or et de minerai de fer, la réduction des investissements publics et le ralentissement des exportations de poisson.

38. Les indicateurs de développement humain dans la région restent à des niveaux préoccupants. Au Nigéria, malgré une augmentation des recettes publiques, de 5,5 % du PIB en 2023 à 8,7 % en 2024, la pauvreté et le chômage ont persisté, le taux de chômage global atteignant 33,0 % et celui des jeunes 43,5 %<sup>21</sup>. Au Tchad, la pauvreté a augmenté et se monte à 36,5 %, la pauvreté multidimensionnelle touchant 84,2 % de la population<sup>22</sup>. Des pressions démographiques importantes pèsent sur le Sénégal, en raison d'un taux de croissance démographique élevé (2,5 %), d'un taux de fécondité de 4,9 enfants par femme et d'une population majoritairement jeune, dont plus de 60 % ont moins de 25 ans. Si cette explosion de la jeunesse présente un potentiel économique, elle pose également des problèmes majeurs de politiques publiques et nécessite une allocation ciblée des ressources<sup>23</sup>. En Guinée, la pauvreté reste élevée (43,7 %), de même que le taux de chômage des jeunes, et les systèmes de protection sociale ne couvrent que 2 % de la population<sup>24</sup>. La Gambie continue de se heurter à des obstacles persistants en matière de développement humain et d'inclusion sociale et présente un taux de pauvreté de 53,4 %.

39. L'accès à l'éducation au Sahel est resté inégal, limité en grande partie par l'insécurité et le manque de ressources. Le Tchad est parvenu à améliorer légèrement les taux d'achèvement de l'enseignement primaire, mais connaît toujours des taux élevés d'abandon scolaire dans le secondaire et de fréquentes fermetures d'écoles en raison de l'insécurité et de la violence. Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, plus de la moitié de la population adulte n'a pas bénéficié d'une éducation formelle. En 2024, le Sénégal a alloué plus de 20 % de son budget national à l'éducation, mais les difficultés persistent, notamment les taux élevés de non-scolarisation, les lacunes en matière d'infrastructures et l'inadéquation entre les compétences et les emplois.

### Situation politique et conditions de sécurité

40. Durant la période considérée, les autorités nationales de la région ont pris des mesures en faveur d'initiatives de dialogue. Au Burkina Faso, le 16 décembre 2024, après que Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo a été nommé nouveau Premier Ministre le 7 décembre, le chef d'État de transition, Ibrahim Traoré, a lancé une plateforme avec les responsables religieux pour promouvoir le dialogue et la paix. Au

*Perspectives de l'économie mondiale : changement de cap et menaces grandissantes* (Washington, 2024).

<sup>20</sup> FMI, *Perspectives de l'économie mondiale : changement de cap et menaces grandissantes* (Washington, 2024).

<sup>21</sup> Banque mondiale, *Nigeria Development Update : Staying the Course – Progress Amid Pressing Challenges* (Washington, 2024).

<sup>22</sup> ECOSIT5, Enquête sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (février 2024).

<sup>23</sup> Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD), *Projections démographiques 2024*.

<sup>24</sup> Données de l'Institut national de la statistique de Guinée.

Mali, le 31 décembre, le Président de la transition, Assimi Goïta, a souligné qu'il fallait que les responsables religieux participent davantage à la lutte contre la menace terroriste. Au Niger, les Assises nationales pour la refondation du pays se sont tenues du 15 au 20 février, avec pour objectif de définir les principes, le calendrier et les priorités de la transition politique ainsi que les orientations devant guider les réformes de l'État. Elles se sont notamment conclues sur une proposition de période de transition de 60 mois, susceptible d'être modifiée en fonction des conditions de sécurité, du programme de réformes et de l'ordre du jour de la Confédération des États du Sahel.

41. Le retrait officiel du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO en janvier 2025 a ramené le nombre des membres de la Communauté de 15 à 12 États, remodelant ainsi le paysage politique et sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée est restée fidèle à la CEDEAO, malgré des incertitudes internes, notamment des différends constitutionnels et un espace démocratique limité.

42. Le 29 juin 2024, la Mauritanie a organisé une élection présidentielle, au cours de laquelle le Président, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a été réélu à l'issue d'un processus largement considéré comme pacifique par les observateurs.

43. La situation de sécurité dans l'ensemble du Sahel s'est détériorée en raison de la montée de l'extrémisme violent et de besoins humanitaires importants. La criminalité organisée a déstabilisé encore davantage la région, le trafic d'or, d'armes, de drogues, de produits médicaux et de carburant intensifiant la concurrence entre les groupes criminels et finançant leurs activités. Les incitations économiques créées par ces marchés illicites attirent non seulement les réseaux criminels, mais aussi les populations vulnérables, ancrant la criminalité organisée dans les économies locales et affaiblissant la capacité des États à faire respecter l'état de droit<sup>25</sup>.

### Situation humanitaire

44. Les civils, en particulier les femmes et les enfants, ont affronté des risques accrus de violence de genre, de recrutement d'enfants par des groupes armés et d'attaques contre des installations essentielles, telles que les écoles et les centres de santé. Les menaces pesant sur la sécurité liées à Boko Haram et à d'autres groupes extrémistes dans le nord-est du Nigéria ont continué de perturber les économies locales et d'exposer les civils à des risques, notamment des blessures et des décès dus aux mines et aux engins explosifs.

45. Les chocs climatiques ont aggravé les pressions humanitaires et entravé les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les inondations dans la région ont touché environ 5,9 millions de personnes. Au Tchad, les inondations ont déplacé un nombre important de personnes, endommagé des maisons et porté atteinte aux moyens de subsistance. Le Nigéria a connu des inondations de grande ampleur, qui ont provoqué le déplacement de près de 900 000 personnes, infligé des dégâts aux infrastructures et causé des pertes agricoles et économiques<sup>26</sup>. Ces conditions ont également contribué à des problèmes de santé publique, notamment des épidémies de choléra.

<sup>25</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Impact of Transnational Organized Crime on Stability and Development in the Sahel : Transnational Organized Crime Threat Assessment – Sahel* (Vienne, 2024), p. 13.

<sup>26</sup> Organisation internationale pour les migrations, « Global Data Institute Displacement Tracking Matrix : Nigeria joint post-flood situation report – 18 states », 30 novembre 2024.

46. L'insécurité alimentaire est restée critique, environ 12,7 millions de personnes<sup>27</sup> dans la région étant touchées à un niveau de crise (phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), en raison de conflits, de difficultés économiques et de perturbations climatiques. Les taux de malnutrition aiguë chez les enfants sont restés élevés, en particulier au Nigéria, au Niger et au Tchad. L'accès aux services sociaux de base s'est dégradé : environ 10 000 écoles ont fermé au Burkina Faso, au Mali et au Niger, et plus de 1 200 établissements de santé ont cessé de fonctionner dans la région.

47. Le Tchad accueille environ 2 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans leur pays, dont 1,1 million de réfugiés soudanais, ce qui accroît la pression sur des ressources déjà en tension<sup>28</sup>. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria ont affronté collectivement des crises de déplacement touchant des millions de personnes, tandis que les appels humanitaires sont restés largement sous-financés<sup>29</sup>. Selon des données de février 2025, le Burkina Faso comptait 2,1 millions de personnes déplacées, le Mali, 378 363, le Niger, 202 925, et le Nigéria, 2,3 millions<sup>30</sup>.

## B. Appui des Nations Unies au Sahel

48. Le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel a continué de collaborer avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Bureau de la coordination des activités de développement et d'autres entités pour faire progresser la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en mettant l'accent sur la gouvernance, la résilience, la paix et la sécurité.

49. En partenariat avec le Bureau de la coordination des activités de développement et d'autres entités des Nations Unies, le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel a mené plusieurs missions de haut niveau dans la région pour renforcer le dialogue avec les autorités sahéliennes. À la mi-2024, le Coordonnateur spécial et le Bureau de la coordination des activités de développement en Afrique ont effectué des visites stratégiques dans les pays de la Confédération des États du Sahel, aux côtés des directrices et directeurs régionaux des organismes des Nations Unies et des coordonnatrices et coordinateurs résidents, renforçant ainsi le dialogue et les relations de confiance avec les autorités nationales de transition et ouvrant la voie à une collaboration accrue.

50. Les efforts en matière de diplomatie de l'eau ont progressé, le Coordonnateur spécial, la FAO et la CEDEAO ayant mené une mission de plaidoyer dans le massif du Fouta Djallon en juin 2024, qui a abouti à la Déclaration de Labé, affirmant la nécessité de coopérer au niveau régional, et à une proposition d'inscription du massif sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le Bureau du Coordonnateur spécial a également organisé des ateliers techniques en mai et septembre 2024 en vue d'élaborer un plan d'action régional axé sur l'eau au Sahel, qui sera lancé en juin 2025, dans le cadre de la « grande coalition sur l'eau » au Sahel, laquelle repose sur le postulat que l'eau est un accélérateur de développement dans la région.

51. Le Bureau du Coordonnateur spécial a fait progresser l'action menée en matière d'autonomisation des jeunes et des femmes. En juillet 2024, le Bureau a dirigé des

<sup>27</sup> Dans l'ensemble du Sahel, 12,7 millions de personnes se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire à la phase 3 (crise), entre septembre et décembre 2024.

<sup>28</sup> Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian needs analysis and response plan 2024 : Chad », mars 2024.

<sup>29</sup> Le suivi des fonds alloués aux plans de réponse humanitaire se fait au moyen du système de suivi financier, disponible à l'adresse suivante : <https://fts.unocha.org/>.

<sup>30</sup> Voir <https://data.unhcr.org/en/situations/rbwca>.

séances du sommet de la jeunesse de la CEDEAO sur l'inclusion numérique à Accra et du Groupe de travail sur les femmes, les jeunes et la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en collaboration avec l'UNOWAS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ce qui a permis d'améliorer la coordination du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et de former jusqu'à 80 jeunes à des activités de promotion de la paix.

52. En octobre 2024, le Bureau a organisé la deuxième édition de la série de consultations régionales avec des jeunes du Sahel, et invité les directrices et directeurs régionaux des entités des Nations Unies à participer à une discussion de quatre semaines sur les points de vue des jeunes et des femmes afin d'éclairer les politiques et les programmes régionaux.

### **Sécurité**

53. Au cours de la période considérée, les organismes des Nations Unies ont redoublé d'efforts pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité au Sahel, en renforçant la collaboration interinstitutions et les interventions ciblées dans les domaines politique, sécuritaire et socioéconomique. Les entités des Nations Unies ont soutenu des initiatives de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de lutte contre l'extrémisme violent.

54. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest a poursuivi activement son action diplomatique dans l'ensemble du Sahel afin d'atténuer les tensions politiques et d'encourager le dialogue après que la Confédération des États du Sahel a quitté la CEDEAO. Par des visites et des consultations de haut niveau, le Bureau a facilité les discussions régionales visant à maintenir la coopération et à amoindrir les risques de fragmentation. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef du Bureau a tenu des dialogues au Burkina Faso, au Mali et au Niger, plaidant en faveur d'une gouvernance inclusive, de transitions structurées et de la stabilité régionale.

55. Les entités des Nations Unies ont consolidé les cadres de sécurité régionaux. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont formé 140 représentants locaux à la prévention des conflits et à la sécurité des frontières dans le cadre du projet du Fonds pour la consolidation de la paix en Mauritanie et au Sénégal. L'opération KAFO V, dirigée par l'ONUDD, et le Mécanisme intégré de stabilité des frontières en Afrique de l'Ouest, auquel participent l'ONUDD, l'OIM, le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), ont amélioré les capacités locales en matière de prévention des conflits et renforcé la coopération opérationnelle des services de sécurité dans toute la région.

56. ONU-Femmes a agi en faveur d'une paix inclusive par des activités d'autonomisation, en soutenant 103 organisations de femmes et en formant 1 700 médiatrices au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad, renforçant ainsi le rôle moteur des femmes dans les processus de réconciliation locale. En outre, l'UNICEF a déployé 14 jeunes Volontaires des Nations Unies au Mali pour contribuer à l'exécution du programme de pays, au suivi, au plaidoyer et à la logistique. Le déploiement par le PAM de Volontaires des Nations Unies spécialisés dans la résilience climatique a permis d'intégrer davantage l'adaptation aux changements climatiques dans les discours sur la paix et la sécurité.

57. Conscient du lien entre les changements climatiques et la sécurité, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a promu l'appel à l'action de Dakar de 2022, en aidant la CEDEAO à formuler des stratégies de résilience régionales. Parmi les initiatives de collaboration avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, des évaluations complètes des risques en matière de

sécurité liés au climat ont été menées dans le golfe de Guinée et le bassin du lac Tchad, lesquelles visent à atténuer les facteurs de conflit ayant trait au climat.

### **Gouvernance**

58. Les organismes des Nations Unies ont réalisé des progrès considérables dans l'amélioration de la gouvernance au Sahel, en mettant l'accent sur le renforcement des institutions, l'appareil administratif, la participation citoyenne, les droits humains, l'égalité des genres et la coopération régionale.

59. En octobre 2024, en Gambie, le PNUD a appuyé des initiatives telles que l'instruction civique à l'échelle nationale, qui a permis d'informer plus de 100 000 personnes sur le projet de constitution du pays. Ces initiatives ont favorisé l'approfondissement des interactions entre les populations et les autorités, notamment par des dialogues menés par les jeunes.

60. La coopération transfrontières a progressé grâce à des initiatives régionales stratégiques. Dans le cadre de son initiative sur la résilience au Sahel, le PNUD a soutenu le renforcement des capacités de la Commission Climat pour la région du Sahel à relever les défis de la gouvernance transnationale liés à la sécurité climatique. L'amélioration des infrastructures, notamment l'adoption d'un système d'analyse des données migratoires aux postes-frontière entre la Gambie et le Sénégal, mis en œuvre par l'OIM, a permis d'améliorer la gouvernance de la gestion des migrations.

61. En outre, cinq comités locaux de prévention et de sécurité, comptant 100 membres (50 femmes et 50 hommes), ont été créés en Gambie, l'objectif étant de renforcer la collaboration entre les populations et les services de sécurité. La FAO a mis en place des comités transfrontaliers de gestion des incendies (avec 37 % de femmes) afin d'améliorer la gestion des ressources transfrontalières.

62. Placés sous l'égide des Nations Unies et mis en œuvre par le FNUAP, les dialogues des jeunes sur la gouvernance tenus les 3 et 4 décembre 2024 visaient à donner aux participantes et participants les moyens de défendre le Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse et la résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité, en les dotant d'outils leur permettant d'intégrer les priorités des jeunes dans les cadres politiques nationaux et régionaux.

63. Au niveau local, les entités des Nations Unies ont mené des initiatives visant à renforcer la gouvernance par des programmes de prévention et de règlements des conflits au Burkina Faso, au Cameroun, en Guinée, au Mali et en Mauritanie. En 2024, plus de 1 300 jeunes ont reçu une formation ciblée sur la gestion des conflits, l'objectif étant d'appuyer l'action visant à atténuer les tensions locales.

64. Des progrès ont été enregistrés sur le plan de l'état de droit et de la gouvernance des droits humains ; par exemple, une assistance juridique, coordonnée par le PNUD et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), a été fournie à 802 personnes en Gambie, et des initiatives de surveillance du respect des droits humains menées par le HCDH au Tchad et au Sénégal ont été renforcées. En outre, le PNUD a dirigé le processus de création du groupe de travail régional des Nations Unies sur l'état de droit, la justice et les droits humains pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, conçu comme lieu de collaboration et d'échanges entre les entités des Nations Unies travaillant en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale au sujet de l'état de droit, la justice et les droits humains et stimuler les interventions conjointes au niveau régional.

### **Résilience**

65. Les organismes des Nations Unies ont poursuivi l'action menée pour renforcer la résilience au Sahel dans une démarche intégrée qui englobe la santé, la sécurité

alimentaire, l'agriculture durable, la gestion de l'eau et l'autonomisation des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables. Par leurs efforts coordonnés, les organismes des Nations Unies – dont le PAM, la FAO, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'OMS, l'OIM et ONU-Femmes – cherchent à atténuer les effets des crises humanitaires, des chocs climatiques et de l'instabilité. Grâce au projet « Autonomisation des femmes du Sahel et dividende démographique au Sahel », le FNUAP et la Banque mondiale ont contribué à améliorer la santé maternelle en formant 14 050 sages-femmes pour leur faire acquérir des compétences de base et des compétences spécialisées, en améliorant les chaînes d'approvisionnement en contraceptifs et en élargissant l'accès aux services de santé reproductive. Le projet a bénéficié à plus d'un million de nouvelles utilisatrices de contraceptifs modernes et ramené à 18 % les ruptures de stock de contraceptifs dans les lieux de prestation de services.

66. La sécurité alimentaire est restée un problème majeur, puisque plus de 40 millions de personnes connaissent une insécurité aiguë<sup>31</sup>. Les organismes des Nations Unies se sont concentrés sur l'augmentation de la productivité agricole, le renforcement des systèmes alimentaires et l'amélioration de l'accès aux marchés pour les petites exploitations agricoles. Des interventions, telles que l'initiative « village faim zéro » du PAM, ont intégré des programmes nutritionnels à une agriculture intelligente face au climat afin de forger des systèmes alimentaires durables et la résilience locale. Cette approche intègre les programmes traditionnels du PAM – tels que les repas scolaires, la nutrition, le programme Vivres pour la création d'avoirs et le soutien aux petites exploitations agricoles sur les marchés – pour créer des chaînes de valeur du riz afin de parvenir à la faim zéro en deux ans. Au cours de la période considérée, le PAM a augmenté le nombre de « villages faim zéro » de 13 à 37, et intervient dans 151 villages au total.

67. En 2024, les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène ont été renforcés, en particulier dans les zones inondables et celles touchées par les conflits au Nigéria. L'UNICEF s'est employé à améliorer l'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'assainissement et aux pratiques d'hygiène, en accordant une attention particulière à la gestion de la santé menstruelle dans les écoles. En Gambie, le FNUAP a créé un système d'information aux fins de la gestion des cas de violence fondée sur le genre et enregistré 912 cas (96,6 % concernant des femmes), et a sensibilisé 1 000 écolières à la santé menstruelle. Dans le même temps, des systèmes d'eau résilients, souvent alimentés par des énergies renouvelables, ont été mis en place, ce qui contribue de manière significative à la durabilité des services essentiels. Au Mali, l'UNICEF a soutenu la construction et la remise en état de systèmes d'eau résilients face au climat, ce qui a permis à 66 573 personnes de bénéficier de services durables liés à l'utilisation de l'eau et à 218 486 personnes d'avoir un meilleur accès à l'assainissement.

68. Des initiatives telles que la Grande Muraille verte et le partenariat pour la résilience au Sahel ont fait participer des jeunes et des femmes à des projets d'agriculture intelligente face au climat, d'économie verte et d'activités rémunératrices, renforçant ainsi la résilience des populations et favorisant l'égalité des genres. Ces initiatives ont également ciblé les systèmes d'enseignement et de protection, en veillant à faire participer activement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables au renforcement de la résilience. Des organisations de la société civile dirigées par des femmes au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigéria et au

<sup>31</sup> Selon le Cadre harmonisé, en décembre 2024, plus de 40 millions de personnes dans la région étaient en situation d'insécurité alimentaire (phases 3 et supérieures du Cadre harmonisé), dont 2 millions en situation d'urgence (phase 4), et ce chiffre devrait atteindre 52,7 millions d'ici à la mi-2025. Le Nigéria (25,1 millions), le Cameroun (3,1 millions) et le Tchad (2,9 millions) représentent plus de la moitié de ce nombre.

Sénégal ont bénéficié d'un soutien. Une formation à la préparation aux catastrophes a été dispensée à 45 participants, dont 23 femmes et 15 personnes déplacées.

69. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le PNUD ont mis en œuvre des initiatives de résilience urbaine pour relever les défis que pose l'urbanisation rapide, notamment par l'aménagement urbain, le renforcement des capacités, le développement des infrastructures et le renforcement des capacités locales. L'action s'est concentrée sur la résilience climatique, la préparation aux catastrophes et l'aménagement urbain porté par la collectivité. En Guinée, on a créé 678 structures de proximité pour soutenir la prévention des conflits et l'alerte rapide, contribuant ainsi au règlement de différends à l'échelle locale. Des plans d'urbanisme durable ont également été adoptés pour cinq municipalités, au bénéfice d'environ 300 000 personnes.

### **Cadre de coordination au Sahel**

70. En réponse à la demande des autorités de transition du Burkina Faso, du Mali et du Niger, et comme suite aux recommandations de la mission conjointe des Directrices et Directeurs régionaux et de la visite de la Vice-Secrétaire générale dans la région, les organismes des Nations Unies ont mis au point 10 programmes phares intégrés, conçus comme des tremplins pour la transformation structurelle et destinés à accélérer les progrès au regard des quatre axes de transition critiques relatifs aux objectifs de développement durable : les systèmes alimentaires ; l'éducation ; l'emploi des jeunes ; l'énergie. Alignés sur les priorités nationales et élaborés en collaboration avec les ministères sectoriels, les programmes visent à être mis en œuvre à grande échelle. Au-delà des interventions sectorielles, les programmes phares intègrent des domaines transversaux tels que l'agriculture intelligente face au climat, les chaînes de valeur agroalimentaires inclusives, la restauration des terres, les infrastructures rurales, l'apprentissage numérique, l'entrepreneuriat des jeunes, l'électrification hors réseau, la réforme de la gouvernance locale et la fourniture de services tenant compte des risques de conflit. Cette conception intégrée garantit la cohérence entre les piliers et encourage la stabilisation, la collaboration transfrontières et la gouvernance économique, tout en inscrivant les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale dans le cadre d'objectifs de développement plus larges.

71. En ce qui concerne les activités de sensibilisation et l'autonomisation des femmes, le Bureau du Coordonnateur spécial, ONU-Femmes et l'UNOWAS ont dirigé l'élaboration du pacte pour l'égalité des genres au Sahel, qui promeut l'égalité entre femmes et hommes en tant qu'élément central du développement durable, de la paix et de la sécurité. Il s'agit : a) d'intégrer systématiquement le genre dans les politiques et les programmes ; b) d'encourager la participation de jusqu'à 50 % de femmes et de jeunes dans les initiatives en faveur de la paix et de la sécurité ; c) de tirer parti des objectifs de développement durable pour transformer les structures socioéconomiques et politiques en plaçant les femmes au centre de la prise de décision.

72. Les entités des Nations Unies ont déployé des efforts considérables pour renforcer le dialogue entretenu avec les États Membres de la région du Sahel, les partenaires régionaux et les acteurs du développement international. La série de dialogues entre les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) sur la cohérence entre les piliers a rassemblé des responsables des Nations Unies et les représentantes et représentants des principales ONG internationales dans la région du Sahel.

### Perspectives pour les travaux futurs

73. La dix-septième réunion du Comité directeur de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui s'est tenue à Dakar les 4 et 5 février 2025, a abouti à des conclusions et recommandations clés qui orienteront l'action des Nations Unies au Sahel à l'avenir :

a) Le Bureau du Coordonnateur spécial continuera de défendre la nécessité d'ajuster la stratégie pour tenir compte de l'évolution de la région, notamment par une coordination renforcée ;

b) Les organismes des Nations Unies maintiendront leur présence et leur engagement dans la région du Sahel, en soulignant la contribution essentielle qu'ils apportent à la stabilité et au développement, notamment en renforçant le dialogue et l'action sur le terrain pour relever les défis socioéconomiques, environnementaux et sécuritaires ;

c) Le Bureau du Coordonnateur spécial renforcera la cohérence par une approche inclusive, intégrée et axée sur l'être humain, en mobilisant la société civile, en promouvant le respect des droits humains et de l'état de droit et en plaidant pour la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques de prise de décision ;

d) Les organismes des Nations Unies tireront parti de leur pouvoir de rassemblement pour impliquer un large éventail de parties prenantes, notamment les gouvernements, les institutions régionales, le monde universitaire, les médias et le secteur privé ;

e) Les organismes des Nations Unies renforceront l'action menée en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable en poursuivant l'élaboration de stratégies de consolidation de la paix à long terme et en renforçant la coopération régionale en matière de sécurité, notamment en luttant contre des menaces en constante évolution, et veilleront à ce que des ressources suffisantes soient allouées à l'appui des efforts intégrés ;

f) Les organismes des Nations Unies intensifieront l'action sur les programmes intégrés qui peuvent contribuer à accélérer le développement durable, tels que déterminés lors de réunions précédentes du Comité directeur, à savoir l'eau, l'industrialisation et la gouvernance ;

g) Il est essentiel de renforcer les partenariats stratégiques avec les organisations régionales, telles que la CEDEAO, l'Union africaine et les institutions financières internationales ;

h) S'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, notamment la mauvaise gouvernance, la corruption et les inégalités, reste une priorité pour les organismes des Nations Unies au Sahel ; le renforcement des institutions et la promotion de pratiques de bonne gouvernance et de gouvernance inclusive, telles que la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le contrat social, sont des moteurs essentiels pour la stabilité à long terme.

### C. Recommandations

74. Il faudrait transposer à une plus grande échelle les approches intégrées afin de tirer parti des résultats et d'accélérer l'impact sur l'ensemble des piliers. Il convient de renforcer la cohérence entre les piliers à tous les niveaux afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement tenant compte du climat et des risques de conflit. Dans de nombreux contextes à travers le Sahel, une action coordonnée, rendue possible par les cadres existants des Nations Unies et les

mécanismes de planification conjointe, s'est avérée efficace. Ces approches doivent être étendues et soutenues par un investissement accru dans les données et les technologies afin d'éclairer le choix des politiques et la prise de décision dans des environnements complexes qui évoluent rapidement.

75. Les organismes des Nations Unies continueront de renforcer le virage pris pour privilégier la résilience et le développement inclusif à long terme plutôt qu'une stabilisation à court terme. Cela suppose de libérer le potentiel économique de la région, de renforcer les institutions nationales et locales et d'intégrer pleinement les réflexions sur le climat et la sécurité. Il faut consolider et étendre ces efforts, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, la confiance déjà établie avec les homologues nationaux et les mécanismes de coordination qui ont fait la preuve de leur utilité. Il convient de mobiliser des partenariats stratégiques et des mécanismes de financement novateurs adaptés à la région et de faire participer davantage le secteur privé pour soutenir ce changement et assurer la continuité des acquis du développement.

76. L'accès à un financement prévisible, souple et pluriannuel devrait être élargi pour que des progrès porteurs de changement puissent être enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement durable au Sahel. Pour surmonter les problèmes interdépendants dans la région – notamment la vulnérabilité climatique, l'insécurité alimentaire, la mauvaise gouvernance et le taux de chômage élevé des jeunes – il faut des investissements audacieux et soutenus. Les 10 programmes phares intégrés élaborés pour le Sahel central témoignent du potentiel que représente un appui coordonné des organismes des Nations Unies dans l'accélération d'un relèvement économique inclusif et le renforcement de la résilience et de la cohésion sociale. Il est urgent de financer les programmes phares afin qu'ils puissent se concrétiser et porter tous leurs fruits ; la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement est un moment crucial pour mobiliser des investissements ciblés pour le Sahel et tenir la promesse des objectifs de développement durable dans l'une des régions les plus vulnérables du monde.